

Glossaire à l'attention des parents d'élèves.

Ecole Maternelle – La Petite Sirène - Mathay

~~~~~

Représentants des Parents d'Elèves 2021-2022



## 0 1<sup>er</sup> degré

0 Constitue le parcours de l'école primaire qui regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire.

## 0 AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

0 Sous la responsabilité pédagogique de l'enseignante, cette personne accompagne ces élèves, tout au long des horaires de l'école mais également sur le temps de cantine, dans leur autonomie individuelle et au cours des activités pédagogiques et sociales.

0 Ces missions s'inscrivent dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

0 <https://www.education.gouv.fr/les-accompagnants-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>

## 0 APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

0 Il s'agit de proposer à certains enfants avec l'accord des parents un temps d'activités supplémentaires en dehors des heures habituelles de classe. D'une durée de 45 min cela permet de travailler sur une difficulté d'apprentissage particulière. Une à deux fois par semaine sur des périodes plus ou moins longues. Cet accueil se déroule en petit groupe (2 ou 3 élèves).

0 <https://www.education.gouv.fr/les-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-ecoliers-8639>

## 0 ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

0 L'ATSEM assiste l'enseignante pour la préparation et l'animation des activités, elle accueille les enfants, les aide au besoin et les accompagne pour veiller à leur hygiène. Elle assure également la propreté des locaux et du matériel.

0 <https://infos.emploipublic.fr/article/agent-territorial-specialise-des-ecoles-maternelles-atsem-fiche-metier-eea-5402>

## 0 DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale

0 Personne bénévole, elle veille aux bonnes conditions de vie de l'enfant, dans et autour de l'école (nombre d'enfants, personnels enseignants, locaux, sécurité...), participe au conseil d'école, anime ou favorise le développement autour de l'aménagement de la vie de l'enfant, du civisme et des valeurs républicaines. Et un rôle de coordination et de liaison avec les institutions, les administrations ou toutes structures en lien avec l'école.

0 <http://www.dden-fed.org/fonction-dden/quest-ce-quun-dden/>

## 0 IEN : Inspecteur de l'Education Nationale

0 Pour le 1<sup>er</sup> degré, il y a un IEN par circonscription. Son rôle est de veiller à l'application des programmes pédagogiques, d'évaluer le travail des enseignants, d'animer des formations pour les personnels de l'éducation nationale, il peut également conseiller les directeurs d'établissements et apporter son expertise dans des groupes de travail (comme l'orientation des élèves, les examens, la gestion des personnels...).

0 <https://www.education.gouv.fr/etre-inspecteur-de-l-education-nationale-ien-3071>

## 0 Maître Spécialisé (anciennement Maître E et G) :

0 Il fait partie du RASED et il intervient dans les écoles primaires de la circonscription. Il apporte une aide spécialisée aux enfants et aux enseignants pour des enfants en difficulté.

0 Cette aide se déroule toujours durant les heures de classe. Elle s'oriente sur deux aspects :

- 0 - La pédagogie c'est-à-dire comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires dans le but de s'approprier des savoirs et des compétences.
- 0 - La rééducation concerne des notions plus globales relatives à l'école (exigences de l'école, investissement)

0 Il contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du PAP et assure un suivi des PPS.

0 Il intervient durant une période scolaire (c'est-à-dire entre 2 périodes de vacances), actuellement les écoles maternelles ne sont pas prioritaires. L'effectif ne permet pas toujours d'intervenir dans toutes les écoles.

0 <https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312>



- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Ses actions et ses missions concernent les personnes handicapées de l'enfant à l'âge adulte : accueil, informations, conseils et accompagnement du bénéficiaire et de sa famille, sensibilisation grand public. Pour les enfants scolarisés en particulier, elle reçoit les demandes de droits et de prestations, aide à l'élaboration d'un PPS et s'assure de la réalisation de ce dernier.
- L'aide dure en moyenne 30 mois.

Adresse: MDPH du Doubs  
13 - 15 rue de la Préfecture  
25043 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 25 9000  
Fax: 03 81 25 9001  
Courriel: [contact@mdph.doubs.fr](mailto:contact@mdph.doubs.fr)  
Site internet: <http://mdph.doubs.fr>

- PAI : Projet d'Accueil Individualisé
- Il concerne les enfants ayant des besoins particuliers liés à leur santé (par exemple de l'asthme, une allergie...). Ce projet est principalement demandé par les parents et élaboré avec le médecin scolaire et le médecin qui suit l'enfant. Il est ensuite communiqué à l'équipe enseignante.
- Sa durée est variable en fonction de la pathologie et peut évoluer au cours de l'année.
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21392>
- PAP : Plan d'accompagnement Personnalisé
- Concerne des enfants qui ont des fonctionnements particuliers à savoir les troubles « dys » (dyslexie, dyspraxie, dysgraphie...), les Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) et les Enfants Intellectuellement Précoces (EIP).
- Ce plan peut être proposé par l'équipe pédagogique ou demandé par les parents, il nécessite un diagnostic médical et est élaboré en collaboration entre l'équipe pédagogique et les parents.
- NB : les troubles « dys » peuvent également faire l'objet d'un PPS suite à la construction d'un dossier MDPH.
- [https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo5/MENE1501296C.htm?cid\\_bo=85550](https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo5/MENE1501296C.htm?cid_bo=85550)
- <http://montbeliard3.circo25.ac-besancon.fr/2018/05/29/pap/>
- PPRE : Programme Particulier de Réussite Educative
- Il est à l'initiative de l'équipe éducative pour aider certains enfants à acquérir les connaissances socles. Il est essentiellement orienté sur les mathématiques et le français. Il interviendra dans l'école primaire plutôt à partir du CE1.
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1441#:~:text=Le%20PPRE%20est%20un%20plan,le%20g%C3%A9ner%20dans%20sa%20scolarit%C3%A9.&text=L'objectif%20du%20PPRE%20est%20de%20permettre%20%C3%A0%20votre%20enfant,de%20connaissances%20et%20de%20comp%C3%A9tences.>
- PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
- Il est défini par la MDPH après évaluation des besoins de l'enfant pour lui apporter un accompagnement thérapeutique, rééducatif ou pédagogique (comme une AESH) et une aide matériel.
- RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté
- Il regroupe des psychologues et des enseignants spécialisés, son champ d'intervention s'étend de la maternelle au CM2.
- Il existe une structure par circonscription sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education National (IEN). Mathay fait partie de la 3<sup>ème</sup> circonscription de Montbéliard.
- <https://www.education.gouv.fr/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased-11312>
- <http://montbeliard3.circo25.ac-besancon.fr/2021/08/30/r-a-s-e-d-2/>



- En résumé : Qui peut solliciter quel plan ?
- <https://eduscol.education.fr/1214/mettre-en-oeuvre-un-plan-d-accompagnement-personnalise>

